

0470003Y

ACADEMIE DE BORDEAUX

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN BAPTISTE DE BAUDRE

5 ALLEE PIERRE POMAREDE

47916 AGEN CEDEX 9

Tel : 0553775600

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 14

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/11/2025

Réuni le : 20/11/2025

Sous la présidence de : David Silveira

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à SARAGOSSE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

SARAGOSSE :

Le conseil d'administration :

- approuve l'organisation et le financement du voyage à SARAGOSSE
- autorise le chef d'établissement à prendre tout acte relatif à l'organisation de ce voyage
- Arrête le montant de la participation des familles à 225€

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Conseil d'administration

VOYAGE PEDAGOGIQUE A SARAGOSSE

CLASSES : 25 élèves de 2de

OBJECTIFS: voyage à vocation linguistique et culturelle.

RESPONSABLES DU PROJET :

Mmes FISCHER ET OLIVIER

DATES : 30 janvier au 6 février 2026

Nombres d'élèves : 25

Accompagnateurs : 2

DEPENSES		RECETTES	
Transport A/R Saragosse	4 130.00 €	Participation des familles	5 625.00 €
Régie Saragosse	1 415.00 €	225.00 € 25 élèves	
Visites à Saragosse	1 843.80 €	Subvention ERASMUS	2 000.00 €
Séjour des Espagnol en France	1 364.50 €	Participation du Lycée:	819.30 €
		Participation de l'institut	509.00 €
Aléas	200.00 €	NB: Le Fonds social lycéen pourra aider, en fonction des crédits disponibles et du nombre de demandes, les familles qui auraient des difficultés	
TOTAL	8 953.30 €	TOTAL	8 953.30 €

coût par participant

331.60 €

- Approbation du projet de voyage
- Montant de la participation des familles par élève : 225.00 €
- Acceptation des dons d'organismes ou d'associations